

Département de la DORDOGNE

# BUSSEROLLES CARTE COMMUNALE RÉVISION N°1

Document graphique :  
Zonage  
PLANCHE NORD OUEST 1/3

APPROBATION	MISE EN RÉVISION	APPROBATION DE LA RÉVISION
02/2009	24/09/2010	03/10/2014
		ARRÊTÉ PREFECTORAL

APPROBATION

**UrbAm - Urbanistes OPOU**  
24-26 rue de Marzac  
33000 CAVIGNAC  
Tél : 05 57 18 48 13  
Fax : 05 57 18 48 14  
www.urbanistes-opou.fr

**L'aménageur**  
**Georges CHATENAUD**  
Généraliste Architecte Foncier  
Bâtiments, BPO  
20000 NANTON  
Tél : 05 57 18 48 13  
www.chataud-georges.fr

Echelle 1/5000

Date: 03/10/2014

## LEGENDE

<b>U</b>	<b>Zone U</b> ditte constructible	Secteur où les constructions sont autorisées (art. R. 124-3)
<b>UA</b>	<b>Zone UA</b> ditte constructible pour les activités	Secteur réservé à l'implantation d'activités rotatives celles qui sont incompatibles avec le voisinage des zones habitées (art. R. 124-3)
<b>UAV</b>	<b>Zone UAV</b> ditte constructible pour les activités	Secteur réservé à l'implantation d'activités de valorisation des déchets
<b>N</b>	<b>Zone N</b> ditte non constructible	Secteur où les constructions ne sont pas admises, à l'exception de l'adaptation, la réfection, le changement de destination ou l'extension des constructions existantes ou des constructions et installations nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles (art. R. 124-3)

## Données cadastrales

Bât mis à jour par le bureau d'étude d'après les données du Geoportail 2009

